FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE

DIPLÔME D'INITIATEUR FEDERAL

Spécialité : **Danse Country & Line**

Décerné à

Madame BRUNET Martine

Délivré à Paris, le 04 mars 2012

Le président de la Fédération Française de Danse
Noune Marty

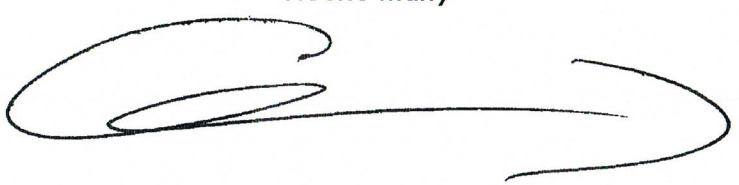

Ce diplôme est une reconnaissance officielle de la Fédération Française de Danse. Il atteste les capacités à encadrer tous publics à un niveau débutant et à transmettre les rudiments de la spécialité dans le cadre strict du programme technique fédéral au sein d'une association, affiliée à la Fédération Française de Danse.
En aucun cas, ce brevet ne permet d'enseigner contre rémunération.

La validité de ce diplôme est soumise à l'obligation de réaliser un stage de recyclage (mise à niveau) tous les trois ans

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE DANSE

Fédération Francaise de Danse - 20 rue Saint-Lazare – 75009 Paris
Agréée et subventionnée par le Ministère de la Santé et des Sports (75.S.76), subventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

N° DIF- 2012-0012